



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

Service des Affaires Juridiques

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Avis d'Appel Public à la Concurrence – A.A.P.C.

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 50 00
Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

PERCEPTION DES DROITS DE PLACE POUR LES MARCHES COMMUNAUX DE DETAILS, FETES FORAINES ET CIRQUES POUR LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2022

3. Forme du marché – Mode de passation

Procédure adaptée passée en application de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique

4. Variantes et options

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

5. Durée du marché ou délai d'exécution

Le présent marché est conclu pour une durée de trois (3) ans à compter du **1^{er} janvier 2023** pour se terminer le **31 décembre 2025**.

6. Critères de sélection des offres

Critère n°1 : Prix proposé noté sur 30 points

Le prix sera noté sur 30 points pour le candidat présentant l'offre la plus basse, les autres étant classées selon la formule suivante :

$$\text{Note} = 30 \times P1 / P2$$

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

Critère n°2 : Valeur technique de la proposition notée sur 70 points au vu du mémoire technique fourni par le candidat et comprenant :

- La présentation des moyens et de la stratégie proposés pour développer la qualité et la diversité de l'offre commerciale sur le marché – **35 points**
- Le projet de développement en vue d'améliorer l'attractivité du marché auprès des commerçants et des clients – **35 points**

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.

7. Langue et unité monétaire

Français Euro

8. Adresse de retrait du dossier

Sur la plate-forme dématérialisée Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle ARNia <https://www.ternum-bfc.fr>
(Réf : Marchés22)

9. Demande de renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires, les candidats devront déposer leur demande directement la plateforme dématérialisée ARNia www.ternum-bfc.fr. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats ayant retirés le dossier via la messagerie de cette plateforme.

10. Réception des offres

Les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée ARNia www.ternum-bfc.fr

Les candidats disposent d'une aide technique en ligne sur ce site.

11. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

12. Date limite de réception des offres

18 novembre 2022 à 12 heures, délai de rigueur

13. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.00

14. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffe du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.02

15. Date d'envoi de l'avis à la publication

21 OCT. 2022

Le Maire,
Daniel GILLONNIER.

